

Soixante secondes pour commettre le crime –six ans à purger sa peine

On aurait pu se croire au cinéma – une bande de quatre escrocs cambriolant une série de bijouteries, brandissant leurs armes sous le nez de la clientèle et tirant parfois en l'air. Tout se déroulait toujours en moins de 60 secondes et les voleurs prenaient la fuite à bord d'un véhicule volé très puissant.

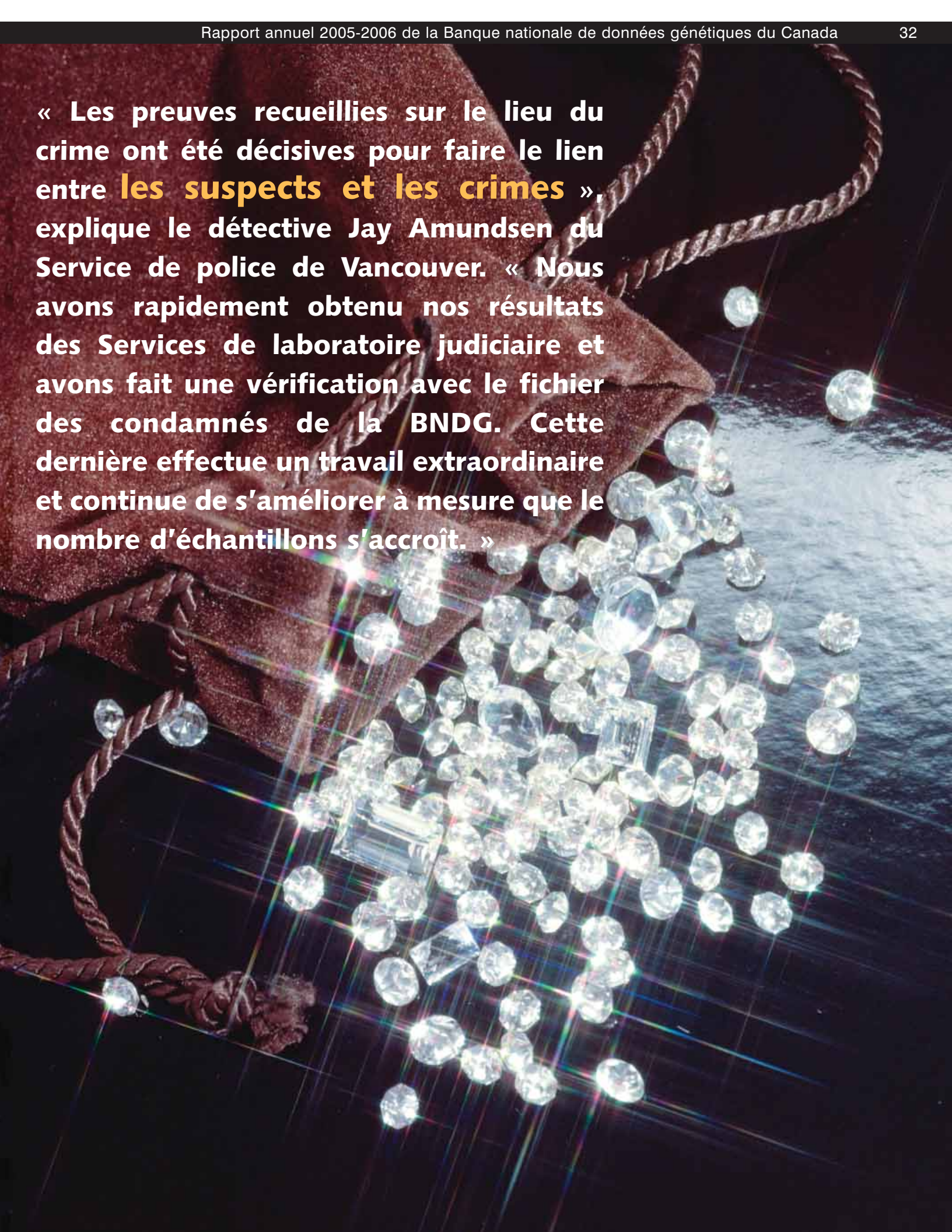
Mais voilà, cela ne se passait pas à Hollywood, mais bien dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique au printemps 2001. Huit vols ont été commis, entraînant une perte évaluée à 1,4 million de dollars en bijoux dispendieux et montres haut de gamme.

Les voleurs utilisaient toujours la même méthode : trois suspects masqués et gantés, armés d'armes à feu entraient dans une bijouterie. Ils fracassaient les vitrines à coups de marteau et s'emparaient de leur contenu, tandis qu'un quatrième suspect les attendait à l'extérieur du magasin dans une voiture puissante volée. Ils prenaient la fuite et abandonnaient le véhicule à quelques coins de rue, ainsi que les vêtements qu'ils portaient lors du vol. Ils utilisaient une deuxième voiture pour s'échapper.

Une opération policière conjuguée a été menée par le Service de police de Vancouver et les détachements de la GRC de Richmond, Burnaby, Surrey et Langley. Après avoir évalué les indices matériels dont ils disposaient, les policiers ont déterminé que la meilleure piste était le sang trouvé sur des éclats de verre dans l'une des bijouteries. D'autres preuves biologiques ont été obtenues des vêtements abandonnés dans les voitures, que les policiers ont reconnus comme appartenant aux suspects à partir des caméras vidéo de surveillance.

Ces preuves ont été converties en profils d'identification génétique qui ont mené à trois individus dont le profil avait été versé au fichier des condamnés. Au moyen de preuves biologiques délaissées par les suspects et obtenues lors de la surveillance de ces derniers, les policiers ont pu établir de façon irréfutable un lien entre les suspects et les crimes.

Trois suspects ont été arrêtés, jugés et condamnés pour quatre des huit vols qualifiés. Le tribunal leur a imposé une peine de prison de six à huit ans.



« Les preuves recueillies sur le lieu du crime ont été décisives pour faire le lien entre **les suspects et les crimes** », explique le détective Jay Amundsen du Service de police de Vancouver. « Nous avons rapidement obtenu nos résultats des Services de laboratoire judiciaire et avons fait une vérification avec le fichier des condamnés de la BNDG. Cette dernière effectue un travail extraordinaire et continue de s'améliorer à mesure que le nombre d'échantillons s'accroît. »